

**EXTRAIT DE DELIBERATION**  
**communauté de communes VAL DE GÂTINE**  
**79220 CHAMPDENIERS**

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2022

**délibération :**  
**D\_2022\_6\_4**

Nombre de délégués en  
exercice : 46

Présents : 30

Votants : 35

**Objet : Sictom - achat  
camion grue**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 19 juillet à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 12 Juillet 2022

**Titulaires** : Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur FAVREAU Jacky, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur POUSSARD Yves, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TEXIER Valérie, Madame MARSAULT Annie, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur CAILLET Patrick, Monsieur SIRAUD Pierre, Monsieur MOREAU Lionel

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Monsieur SOUCHARD Claude

**Pouvoirs** :

Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle  
Monsieur ATTOU Yves a donné pouvoir à Madame SAUZE Magalie  
Monsieur FRERE Fabrice a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia  
Madame TRANCHET Myriam a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc  
Madame BIEN Michèle a donné pouvoir à Monsieur CAILLET Patrick

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur ATTOU Yves, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame GOURMELON Catherine, Madame TRANCHET Myriam, Monsieur DEDOYARD Philippe, Madame BIEN Michèle

**Secrétaire de Séance** : Madame Christiane BAILLY

Le camion grue Volvo, CL-138-KF qui assure les rotations de caissons en déchetterie et les livraisons aux prestataires, présente un kilométrage de 570 000 km.

Afin de répondre au code de la commande publique, il a été fait appel à l'UGAP (Union des groupements d'achats publics) au statut juridique d'établissement public industriel et commercial pour l'achat d'un véhicule neuf. Le recours à la centrale d'achat, elle-même soumise à l'ordonnance du 23 juillet 2015, dispense l'acheteur des procédures de publicité et de mise en concurrence.

Vu le Code de la commande publique

Vu les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur

Considérant la proposition de l'UGAP pour la vente d'un camion poly-benne et d'une grue au prix de 316 810.58 € ttc  
Considérant la délibération du Conseil communautaire en date du 22 septembre 2020 portant délégation au Bureau en matière de préparation et décision d'emprunt destiné au financement d'investissement  
Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation sur le choix du matériel adapté aux besoins du service

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'autoriser l'acquisition d'un camion-grue auprès de l'UGAP pour un montant de 264 008.82 € ht soit 316 810.58 € ttc**
- **Dit que cette dépense a été prévue au budget primitif 2022 de la régie SICTOM, chapitre 21 - article 2182**
- **Dit que le financement de ce bien sera assuré par un emprunt à hauteur de 260 000 € par décision du Bureau**

communautaire, suivant délégation d'attribution, et par de l'autofinancement au budget Sicom  
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-00069748-20220719-D2022-6-4C-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2022

**Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0**

Emis le 19/07/2022, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.  
Le Président  
Jean-Pierre RIMBEAU

